



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Maison Familiale Rurale d'Amange

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association Maison Familiale Rurale d'Amange
4 rue des Vergers - 39700 Amange

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Maison Familiale Rurale d'Amange

4 rue des Vergers - 39700 Amange

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association Maison Familiale Rurale d'Amange,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale d'Amange relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration ou dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 13 juin 2023

KPMG SA

BILAN - ACTIF

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/09/2020 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 042,86	6 042,86		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	62 053,19	24 462,55	37 590,64	38 774,42
Constructions	3 213 935,19	2 248 218,08	965 717,11	1 077 244,18
Installations techn., matériel et outill. ind.	527 420,06	392 609,95	134 810,11	188 155,63
Autres	665 656,01	568 203,12	97 452,89	87 065,26
Immobilisations corporelles en cours	120 085,26		120 085,26	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	16 235,12		16 235,12	20 161,08
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	365,00		365,00	365,00
TOTAL (I)	4 611 792,69	3 239 536,56	1 372 256,13	1 411 765,57
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	2 729,14		2 729,14	3 588,24
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	327 786,18	8 989,99	318 796,19	292 720,44
Créances reçues par legs ou donations	878,00		878,00	
Autres	575 787,25	39 718,79	536 068,46	71 570,42
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 347 214,87		1 347 214,87	1 233 431,81
Charges constatées d'avance	10 403,26		10 403,26	4 356,37
TOTAL (II)	2 264 798,70	48 708,78	2 216 089,92	1 605 667,28
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 876 591,39	3 288 245,34	3 588 346,05	3 017 432,85

BILAN - PASSIF

272346A - MFR D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/09/2020 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	419 000,00	419 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	1 000 417,44	597 215,03
Excédent ou déficit de l'exercice	247 371,56	403 202,41
	<i>Situation nette (sous total)</i> 1 666 789,00	1 419 417,44
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	947 649,41	582 474,49
Provisions réglementées		
	TOTAL (I) 2 614 438,41	2 001 891,93
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 333,34	7 333,34
	TOTAL (II) 5 333,34	7 333,34
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	39 770,00	36 243,00
	TOTAL (III) 39 770,00	36 243,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	390 480,16	476 510,34
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 715,15	32 857,95
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	111 089,80	117 511,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 441,92	3 718,80
Autres dettes	76 476,20	100 858,76
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	280 601,07	240 507,03
	TOTAL (IV) 928 804,30	971 964,58
Ecarts de conversion passif	(V)	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V) 3 588 346,05	3 017 432,85

COMPTE DE RÉSULTAT

272346A - MFR D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/09/20 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 212,00	5 619,98
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 103 395,67	1 282 678,56
<i>Dont parrainages</i>	276 599,99	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 035 344,25	1 302 460,79
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 105,00	2 467,00
Mécénats	2 000,00	2 666,66
Legs, donations et assurances-vie		44 235,65
Contributions financières	83 139,01	83 861,17
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	5 546,63	1 958,40
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 236 742,56	2 725 948,21
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	179 640,10	197 433,41
Variation de stock	859,10	113,81
Autres achats et charges externes	443 752,24	476 631,65
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	31 293,12	34 010,22
Salaires et traitements	893 698,92	1 042 375,81
Charges sociales	270 676,56	330 144,95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	243 429,41	337 732,95
Dotations aux provisions	3 527,00	8 057,00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	3 345,87	11 451,91
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 070 222,32	2 437 951,71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	166 520,24	287 996,50
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	710,22	804,66
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	710,22	804,66
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 344,38	14 411,52
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	6 344,38	14 411,52
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-5 634,16	-13 606,86

COMPTE DE RÉSULTAT

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/09/20 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	160 886,08	274 389,64
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 457,36	20 685,98
Sur opérations en capital	95 656,99	109 447,46
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 006,91	1 013,37
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	101 121,26	131 146,81
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	14 635,78	2 334,04
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	14 635,78	2 334,04
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	86 485,48	128 812,77
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 338 574,04	2 857 899,68
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 091 202,48	2 454 697,27
EXCÉDENT OU DÉFICIT	247 371,56	403 202,41

Annexes comptables

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information	
		Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS	0		
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

272346A - MFR D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 3 588 346,05 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 247 371,56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Durant cet exercice, nous avons augmenté nos effectifs, en formation initiale et en apprentissage.

Nous avons réalisé des aménagements et acquis des équipements afin d'améliorer le confort de nos apprenants et la qualité de nos formations.

Nous avons commencé la rénovation d'une ancienne épicerie que nous avons acquise lors de l'exercice précédent. Cette rénovation sera terminée lors de l'exercice 2023.

Pour l'ensemble de cette rénovation le coût des travaux doit s'élever à environ 700 000 euros sur lesquels nous allons percevoir une subvention de 60% de la Région BFC. Nous n'avons pas contracté d'emprunt pour financer le solde de cet investissement. En effet le Conseil d'administration au vu de la trésorerie a choisi d'autofinancer le solde des 40% restants.

Ce nouveau bâtiment sera composé de 3 salles de cours, d'une salle d'activités pratiques et d'un petit secteur détente. Cet investissement va améliorer le confort des apprenants, du personnel ainsi que la qualité des formations.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES ET MOYENS MIS EN OEUVRES

La maison familiale rurale de Amange est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et sa durée est illimitée.

Son siège social est établi à Amange.

L'association a pour but :

- de donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leur responsabilité, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentants la maison familiale rurale.
- d'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la maison familiale rurale.
- de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la maison familiale rurale et d'assurer toutes activités d'éducation populaire ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial.

Les moyens mis en oeuvre pour réaliser l'objet social sont principalement les subventions, la facturation aux familles, la facturation aux OPCO pour l'apprentissage, la facturation à la Région, la facturation aux autres clients (accueil), les contributions financières d'entité privée ainsi que l'ensemble des personnels de direction, administratifs, techniques, d'animation et des moniteurs de formation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

272346A - MFR D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

L'association ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature sur l'exercice.

INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS :

1. subvention d'investissement :

La MFR d'Amange a reçu les subventions suivantes au cours de l'exercice 2020/2021 :

- 13 143 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre du plan d'accélération d'investissement régional
- 150 875 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté pour l'acquisition d'un bâtiment, les rénovations des Internets et du cablage Informatique
- 25 272 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté pour les travaux de rénovation de la MFR
- 13 283 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté pour le financement de matériel informatique

Notification

- 457 334 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté pour le financement des travaux du nouveau bâtiment

2. subvention d'exploitation et concours public :

La MFR d'Amange a reçu les subventions suivantes au cours de l'exercice (montant significatif)

- 964 100 Euros au titre de la subvention du Ministère de l'agriculture pour le financement de la formation initiale.
 - 1 125 Euros au titre de la subvention du Ministère de l'agriculture pour les visites médicales.
 - 2 271 Euros au titre de la subvention du Ministère de l'agriculture pour AESH HANDICAP élèves
 - 11 751 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté abondement coût contrat apprentissage
 - 17 731 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté abondement coût contrat apprentissage
 - 4 465 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté 1er équipement des lycéens 2022/2023
 - 2 238 Euros de PCA sur subvention 1er équipement des lycéens 2022/2023
 - 2 540 Euros de la Région Bourgogne Franche-Comté ressources pédagogiques 2022/2023
 - 1 524 Euros de PCA sur subvention ressources pédagogiques 2022/2023
 - 258.58 Euros de régularisation subvention Pépa Apprentissage
 - 2 400 Euros au titre de la subvention du Conseil Régional pour aide apprentissage.
 - 1 525 Euros de reprise subvention Erasmus 21/22
 - 45 424 Euros de subvention Erasmus 2023
 - 45 424 Euros de PCA sur subvention Erasmus 2023
- 34 506.83 euros de taxe d'apprentissage récolté.

Nous ne présentons pas le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants car cela conduirait à révéler le montant d'une rémunération individuelle.

EFFECTIFS :

- formation initiale 2021/2022 : 216
- formation initiale 2022/2023 : 219
- apprentissage 76 contrats : BAC PRO SAPAT 7
BAC PRO CGEA 40
CAP MMEV 23
CAP AEPE 6

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 et 30 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans ans
- Matériel informatique	3 ans
- Véhicules	3 à 5 ans ans
- Subventions	idem bien finan ans
- Mobilier	3 à 8 ans ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'Incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des Immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement			
		TOTAL			
CORPORELLES		Autres postes d'immobilisations incorporelles		6 043	
		Terrains		62 053	
		Sur sol propre		1 638 519	
		Constructions			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.		1 547 194	28 222
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		518 628	8 792
		Inst. générales, agencs & aménagts divers		5 528	
		Autres immos corporelles		79 832	1 000
		Matériel de bureau & mobilier Informatique		280 252	45 446
	Emballages récupérables & divers		253 598		
	Immobilisations corporelles en cours			120 085	
	Avances et acomptes				
	TOTAL		4 385 605	203 545	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations		20 161	155
		Autres titres Immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières		365	
	TOTAL		20 526	155	
	TOTAL GENERAL		4 412 174	203 701	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

272346A - MFR D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.				
	TOTAL				
CORPORELLES	Autres postes d'immob. incorporelles			6 043	
	TOTAL				
	Terrains			62 053	
	Sur sol propre			1 638 519	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			1 575 416	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			527 420	
	Inst. gal. agen. amé. divers			5 528	
	Autres immos corporelles			80 832	
	Matériel de transport			579 296	
Mat. bureau, inform., mobilier	253 598				
Emb. récupérables & divers	-253 598				
Immobilisations corporelles en cours			120 085		
Avances et acomptes					
	TOTAL			4 589 150	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		4 081	16 235	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			365	
	TOTAL		4 081	16 600	
	TOTAL GENERAL		4 081	4 611 793	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

AMORTISSEMENTS

Les 234 556 euros correspondent à un transfert de compte à compte suite à un changement de plan comptable.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 043			6 043
TOTAL	6 043			6 043
Terrains	23 279	1 184		24 463
Sur sol propre	1 281 853	53 318		1 335 171
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	826 615	86 431		913 047
Inst. techniques matériel et outill. industriels	330 473	62 137		392 610
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	2 981	874		3 856
Matériel de transport	76 111	3 334		79 445
Mat. bureau et informatiq., mob.	218 497	266 406		484 903
Emballages récupérables divers	234 556		234 556	
TOTAL	2 994 365	473 685	234 556	3 233 494
TOTAL GENERAL	3 000 408	473 685	234 556	3 239 537

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs Incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. : Sur sol propre							
Constr. : Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. : Inst. gales, ag. am div							
A. Immo. corp. : Matériel transport							
A. Immo. corp. : Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp. : Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

Compte 4910000 au 31/12/2021 pour un montant de 6 418.19 euros

Compte 6817400 au 31/12/2022 pour un montant de 4 300.80 euros

Compte 7817400 au 31/12/2022 pour un montant de 1 729.00 euros

Compte 4910000 au 31/12/2022 pour un montant de 8 989.99 euros

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

272346A - MFR D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	36 243	3 527		39 770
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grds réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	7 333		2 000	5 333	
TOTAL		43 576	3 527	2 000	45 103
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	6 418	4 301	1 729	8 990	
Autres provisions pour dépréciation	39 719			39 719	
TOTAL		46 137	4 301	1 729	48 709
TOTAL GÉNÉRAL		89 713	7 828	3 729	93 812
Dont provisions pour pertes à terminalson					
	- d'exploitation		7 828	3 729	
Dont dotations & reprises					
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	36 243,00	3 527,00			39 770,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 333,34		2 000,00		5 333,34
TOTAL	43 576,34	3 527,00	2 000,00		45 103,34
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		7 827,80	3 729,00		
financières					
exceptionnelles					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	365		365
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	8 990	8 990	
	Autres créances clients	318 796	318 796	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 053	2 053	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 942	3 942	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	471 075	471 075	
Groupe et associés (2)	45 838	45 838		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	53 758	53 758		
Charges constatées d'avance	10 403	10 403		
TOTAUX		915 220	914 855	365
Renvois	(1) Montant des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations	878	878		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		10 403
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	10 403

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	36 540	
Autres créances	481 357	
Disponibilités		
	TOTAL	517 897

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Suite à l'achat d'un simulateur de conduite en juin 2020 nous avons bénéficié d'une subvention privée de 10 000.00 euros : soit 5 000.00 de la MSA et 5 000.00 euros de GROUPAMA.
A la clôture les fonds dédiés s'élèvent à 5 333.34 euros suite à une reprise de 2 000 euros sur l'exercice.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	390 480	77 395	216 775	96 310
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	45 715	45 715		
Personnel & comptes rattachés	22 678	22 678		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	66 620	66 620		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	21 791	21 791		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	24 442	24 442		
Groupe & associés (2)	30 942	30 942		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	45 534	45 534		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	280 601	280 601		
TOTAUX	928 804	615 719	216 775	96 310
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	83 423			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ENGAGEMENTS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 39 770,00 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

272346A - MFR D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Concernant les emprunts :

CREDIT COOPERATIF :

Prêt n°059570C (Ancien n°Prêt 12119750) : hypothèque en premier rang sur l'ensemble immobilier de la MFR d'amange à hauteur de 250 000 € et promesse affectation hypothécaire pour un montant de 150 000 euros

CREDIT AGRICOLE :

Prêt 1481398 : hypothèque en premier rang sur l'ensemble immobilier de la MFR d'Amange à hauteur de 125 000 €

LES EFFECTIFS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	27,03	24,59
Ingénieurs et cadres	19,30	17,24
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	7,73	7,35
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :	0,40	0,20
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	0,40	0,20
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CAISSE 02/2022 TOMBOLA ECOLE AMANGE	10	
MOTIVIE ASSOCIATION SPONSORING 4L TROPHY 2022	500	
CHQ 2500607 DONS ASSO AVC	250	
CAISSE CAMBRIOLAGE 07/22 CAISSE CAMBRIOLAGE 07/22	2 456	
BERNARD ILLAN DON DON BERNARD ILLAN ACCIDENTE	500	
RCF DON RCF DON	50	
FONDAT° MFR MONDE DON	500	
FRANCE AVC FRANCE AVC DON CHQ 2572213	100	
Amortissements Pour le compte 13130000		3 268
Amortissements Pour le compte 13181000		111
Amortissements Pour le compte 13180000		1 420
Amortissements Pour le compte 13120000		29 390
SUBVENTIONS REGION CFA AMORT SUBV REGION CFA		1 673
SUBVENTIONS CFA AMORT SUBV CFA		673
SUBVENTIONS REGION AMORT SUBV REGION		40 651
SUBVENTIONS REGION AMORT SUBV REGION		10 544
SUBVENTIONS REGION REINTEGRATION SUBVENT° REGION		4 428
ACTIO HUISSIER VIRT VIRT ACTIO DOSSIER PAPAZIAN		250
Ecart de règlement		1
ACTIO /DE POOTER VIRT ACTIO / DE POOTER ALLAN		200
ACTIO/DE POOTER VIRT DOSSIER DE POOTER		102
ACTIO VIRT ACTIO		497
VIRT ACTIO VIRT ACTIO/MERCIER LAURA		2 182
ACTIO ACTIO VIRT		155
ACTIO ACTIO VIRT ROUGE CHRISTIAN		110
SUBVENTIONS PRIVEES AMORT SUBV° PRIVEES		2 000
04/22 RBST FROMAGE		257
SGC DOLE SUBV° ACCUEIL UKRAINIENS		250
SGC DOLE SUBV° TRANSPORT UKRAINIENS		500
TOTAL	4 366	98 663

TRANSFERTS DE CHARGES

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
RBST VETASSUR RBST VETASSUR		50	
LE CEDRE RFA LE CEDRE RFA 2022		964	
REM CHQ 2855372 MAIRIE PART REPAS UKRAINIEN		550	
MFR SALINS REFACTURAT° PUB PROGRES PO		419	
MFR DOUCIER REFACTURAT° PUB PROGRES PO		419	
OCAPIAT BOOST COMPETENCES PREV RBST FORMAT° EUVRARD		-6 074	
OCAPIAT BOOST COMPETENCES FORMAT° DARCOT 02/12/2021		-379	
VIRT OCAPIAT FORMAT° OCAPIAT RBST FORMAT° DARCOT		379	
OCAPIAT FORMAT° FORMAT° RSO MARECHAL		84	
OCAPIAT BOOST COMPETENCES DA SILVA 31/05-11/10/22		2 205	
OCAPIAT BOOST COMPETENCES HOUCHE FORMAT° 13/10/22		234	
OCAPIAT BOOST COMPETENCES ROULIE FORMAT° 04/10/2022		234	
OCAPIAT BOOST COMPETENCES BRENTIAUX FORMAT° 15/11/22		324	
OCAPIAT BOOST COMPETENCES LAGNIEN PREDELLES FORM° 23/11		468	
RBST FORMAT° LEGROS A RECV RBST LEGROS FORMAT°		2 057	
RBST FORMAT° EUVRARD A RECV RBST A RECEVOIR EUVRARD		8 225	
REM CHQ 2855368 CHQ REMBST SINISTRE		19 105	
GROUPAMA RBST GROUPAMA SINISTRE		1 112	
REMISES CHQ 2855354 MULLER ENZO 3EA RBST CHAISE DE		46	
REM CHQ 2855355 MOURLEVAT RBST PORTE 4EME		100	
REM CHQ 2855355 MULLER RBST CARTOUCHE EXTINC		17	
CAISSE 02/2022 NEUVEGLISE RBST EXTINCTEUR		25	
CAISSE 02/2022 GAUDINET RBST EXTINCTEUR		25	
REM CHQ 2855358 LAPOSTOLLE RBST DEGRAD TABLE		84	
CAISSE 11/2022 MONNETTE 1ER ACPT DEGRA BABY		345	
ASP CUI 01/22 GAKO + HOUCHE + MOINE		2 715	
ASP APPRENTI 01/22 DUCHAUSSOY + MATHIEU		1 333	
ASP CUI 02/22 GAKO + HOUCHE + MOINE		2 748	
ASP APPRENTI 02/22 DUCHAUSSOY + MATHIEU		1 333	
ASP CUI 03/22 GAKO + HOUCHE + MOINE		2 748	
ASP APPRENTI 03/22 DUCHAUSSOY + MATHIEU		1 333	
ASP CUI 04/22 GAKO +HOUCHE +MOINE		2 748	
ASP APPRENTI 04/22 DUCHAUSSOY + MATHIEU		1 333	
ASP CUI 05/22 GAKO + HOUCHE + MOINE		2 821	
ASP APPRENTI 05/22 DUCHAUSSOY + MATHIEU		1 333	

TRANSFERTS DE CHARGES

272346A - M F R D'AMANGE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ASP CUI 06/22 GAKO + HOUCHE + MOINE	2 821	
ASP APPRENTI 06/22 DUCHAUSSOY + MATHIEU	1 333	
ASP CUI 07/22 GAKO + MOINE	1 241	
ASP APPRENTI 07/22 DUCHAUSSOY + MATHIEU	1 333	
ASP CUI 07/22 GAKO	489	
ASP CUI 08/22 GAKO + MOINE	1 727	
ASP APPRENTI 08/22 DUCHAUSSOY + MATHIEU	1 333	
ASP CUI 09/22 GAKO + MOINE	1 727	
ASP APPRENTI 08-09/22 SANTOS	1 333	
ASP CUI 09/22 BOULANGE	384	
ASP APPRENTI 09/22 CLUZEL	417	
ASP APPRENTI 09-10/22 CLUZEL + LECLERC + SANTOS	2 417	
ASP CUI 10/22 BOULANGE + GAKO + MOINE	2 111	
ASP CUI 11/22 BOULANGE + GAKO + MOINE	2 111	
ASP APPRENTI 11/22 CLUZEL + LECLERC + SANTOS	1 750	
ASP CUI 12/22 BOULANGE + GAKO + MOINE	1 458	
ASP APPRENTI 12/22 CLUZEL + LECLERC + SANTOS	1 750	
IJ HAAB POUR SOLDE HAAB HELENE IJ MSA POUR SOLDE	259	
VIRT AG2R PREVOYANCE VIRT IJ AG2R	2 027	
AG2R IND LEGROS AG2R IND LEGROS	1 923	
04/22 RBST FROMAGE		257
SGC DOLE SUBV° ACCUEIL UKRAINIENS		250
SGC DOLE SUBV° TRANSPORT UKRAINIENS		500
TOTAL	81 410	1 007

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES 2022

	Début d'exercice 2022	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice 2022
Ecart de réévaluation	419 000				419 000
Report à nouveau	597 215	403 202			1 000 417
Exédent ou Déficit de l'exercice	403 202	403 202	247 372		247 372
Subvention d'investissement	582 474		457 334	92 159	947 649
TOTAUX	2 001 891		704 706	92 159	2 614 438

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES 2022

	Début d'exercice 2022	Report	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice 2022
Fonds dédiés à l'investissement	7333			2000	5333
TOTAUX	7333			2000	5333